

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 253 AVRIL-MAI 2014

HUMEUR DE BLÉ PROPOSITION DE RENCONTRE

Récemment, nous soulignons ici les risques pris par l'UE à vouloir qu'il y ait sur chaque exploitation à partir de 2015 des « surfaces d'intérêt écologique » – jachères, haies, arbres, bosquets, pièces d'eau, inter-cultures, cultures de légumineuses, etc. – à hauteur de 5 % des terres labourables. Les règles de mise en œuvre très rigides qu'envisageait la Commission européenne pour cette mesure de la nouvelle PAC étaient de nature à provoquer une recrudescence des jachères. Malheureusement, la version finale de ces règles, adoptée le 17 avril, n'écarte pas une telle éventualité.

La Commission ayant toutefois indiqué qu'elle reverrait ses positions si le potentiel de production était atteint, nous lui suggérons de rencontrer les auteurs du dernier rapport du Groupement d'experts intergouvernemental

sur l'évolution du climat (GIEC). Cela devrait l'inciter à davantage de prudence.

Ceux-ci affirment en effet qu'avec le réchauffement climatique, les cultures seront de plus en plus exposées à des infections fongiques (champignons) et à des pathologies véhiculées par des insectes, en particulier en Europe ; que, par exemple, dans certaines parties de notre continent, il pourrait y avoir 20 % de perte de production de blé d'ici à 2030 sans mesures d'adaptation ; que globalement, les rendements agricoles médians pourraient reculer de 2 % par décennie alors qu'il faudrait un accroissement décennal de rendement de 14 % de toutes les cultures pour répondre aux besoins. Tous ces événements commencent maintenant, précisait l'un des co-auteurs dans une interview récente.

MARCHÉS

ARABIE SAOUDITE : LES IMPORTATIONS DE BLÉ À NOUVEAU CONTESTÉES

La campagne céréalière 2013/2014 (1/7/2013 – 30/6/2014) devrait voir l'Arabie Saoudite importer 3,3 millions de tonnes de blé selon le Conseil International des céréales. Soit 30 fois plus qu'en 2007/2008, lorsque, pour protéger les nappes phréatiques de l'épuisement, les autorités ont décidé de mettre fin sur 8 ans à un système de prix très élevés – jusqu'à 1 000 \$/tonne en 1980 – qui incitait les agriculteurs à produire en irriguant très abondamment.

Régulièrement contesté depuis lors par des experts, des personnalités et des médias du royaume, la nouvelle politique a suscité à nouveau des attaques il y a quelques semaines. Ont été alléguées des insuffisances des blés importés – manque de protéines, excès d'humidité, couleur inappropriée – par rapport au blé indigène, le risque de hausse des prix sur le marché international et l'affectation à des achats à l'étranger de ressources pouvant être consacrées à l'économie locale. La GSFMO, structure en charge des achats de blé sur le marché mondial, a dû réagir par voie de presse à cette campagne. Elle a rappelé quels étaient les fondements du choix stratégique de l'importation, elle a souligné le niveau élevé de spécifications requis pour ses achats et elle a insisté sur la transparence de ses appels d'offre ainsi que sur le professionnalisme des sociétés avec lesquelles elle traite.

Source : France Export Céréales

LE BRÉSIL BOUDE LE BLÉ ARGENTIN

20 % au maximum du blé importé par le Brésil – le deuxième importateur mondial – devraient provenir d'Argentine cette année (1/7/2013 – 30/06/2014). L'Argentine a pourtant toujours été le principal fournisseur du Brésil, en moyenne annuelle à hauteur de 70 % de ses importations depuis 2000.

Cette performance médiocre sera due notamment aux incertitudes de la politique de quotas d'exportation de blé qu'elle conduit depuis 2007/2008. Le ministère de l'Agriculture argentin a d'une part fixé son quota d'exportation 2013/2014 à un niveau modeste,

ayant évalué la production au plus bas et la consommation intérieure au plus haut par rapport aux estimations des experts privés. D'autre part, il n'a débloqué que mi-janvier et à niveau contenu la première tranche de ce quota. Or, les meuniers brésiliens ont eu besoin de blé dès le début du mois décembre. Une seconde tranche a été débloquée fin février, mais à ce moment le Brésil avait déjà beaucoup acheté ailleurs, essentiellement aux États-Unis.

S'ajoutant à celui de la seconde, le déblocage de la dernière tranche le 28 avril donne mathématiquement la possibilité à l'Argentine de vendre encore 1,2 million de tonnes au Brésil en plus des 300 000 t que celui-ci lui a déjà achetées. Mais il est possible qu'à force d'incertitudes, le Brésil se soit déjà partiellement couvert en blé américain pour le solde de ses besoins.

Source : France Export Céréales

ENVIRONNEMENT

PAQUET CLIMAT ÉNERGIE 2030 : INTÉGRER LES PHÉNOMÈNES BIOLOGIQUES NATURELS

Dans ses propositions dites « Paquet Climat Énergie 2030 », la Commission européenne ne préconise pas seulement un objectif de 40 % de réduction des émissions européennes de gaz à effet de serre (GES) en 2030 par rapport à 1990. Elle préconise aussi la fixation d'objectifs de réduction par secteur d'activité pour les entreprises et entités non soumises au régime des quotas individuels d'émission de CO₂. Actuellement, celles-ci « relèvent » d'un taux de réduction global par pays, collectivement et sans distinction de secteur d'activité. C'est le cas en agriculture.

Un objectif de réduction spécifique des émissions agricoles de GES n'est pas concevable. En effet, celles-ci résultent surtout de phénomènes biologiques naturels et sont donc difficilement maîtrisables. Abandonner la souplesse du système actuel ouvrirait très probablement la porte à une logique de mesures réglementaires dans laquelle les réalités et, in fine, le potentiel de production des exploitations deviendraient des données accessoires. C'est ce qu'ont fait valoir en mars la FNSEA et le DBV, son homologue allemand, dans un courrier commun à M. HOLLANDE et à Mme MERKEL, avant le premier examen des propositions de la Commission par le Conseil européen.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

VU DANS LA PRESSE

MONTÉE EN PUISSANCE DE LA PAILLE DANS LE BÂTIMENT

Dans son numéro du mois de mai, *Pèlerin* se penche sur le développement de la construction en paille.

Ce mode de construction a été officiellement reconnu en avril 2012 en obtenant la certification de l'Agence de Qualité Construction et du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (*). Depuis lors, le nombre annuel de nouvelles maisons en paille s'est accru très vite – de 700 en 2010 à 3 500 cette année – et ce matériau apparaît dans des édifices plus importants, à l'initiative de collectivités territoriales notamment.

De grands groupes du bâtiment commencent également à s'intéresser à la paille même si les coûts sont plus élevés. En effet, ce différentiel est compensé de manière significative par une meilleure qualité d'isolation et il devrait s'estomper avec le progrès des techniques de construction. Selon le Réseau Français de la Construction en Paille (500 adhérents dont 300 entreprises), 50 000 à 100 000 maisons pourraient être construites à partir de paille dans les 10 ans, notamment dans les régions céréalières.

(*) NDLR : cette certification a permis aux entreprises du bâtiment de s'assurer pour leurs chantiers.

COMMUNICATION

LES FENÊTRES DES TGV DÉDIÉES AU SAVOIR AGRICOLE ET RURAL, 2^{DE} ÉDITION

Du 12 au 26 avril dernier, les producteurs de céréales français ont reconduit avec la SNCF l'opération « Découvre les paysages agricoles par la fenêtre du TGV » du printemps 2013. Les jeunes vacanciers ont été invités à bord de leurs trains à observer et reconnaître les diverses cultures, les types de ferme et les autres caractéristiques des paysages ruraux. Ils y ont été aidés grâce à des carnets richement illustrés et des agriculteurs sont venus leur prêter main forte le 19 avril dans certains TGV en leur racontant leur métier.

Il a été distribué en tout 70 000 carnets dans les gares et avec les menus enfant dans les voitures-bars, soit 20 000 de plus qu'en 2013. 19 gares de province se sont mobilisées en plus des gares parisiennes, seules concernées en 2013. Autre nouveauté, les voyageurs sont invités jusqu'au 11 mai à poster sur les réseaux sociaux des photos de paysages traversés et les auteurs de photos ayant récolté le plus de « like » seront récompensés. Le premier prix sera un séjour en famille à la campagne pendant la période des moissons.

(*) Collective d'information sur la céréaliculture, sur les produits qui en sont issus et sur le métier de céréalier.

INFOCHIFFRES

ÉMISSIONS AGRICOLES DE GAZ À EFFET DE SERRE : LES DONNÉES DE LA FAO

Publié le 11 avril, un rapport (*) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) apporte de nombreuses informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement dues à l'agriculture (hors déforestation).

Selon la FAO, les émissions agricoles ont augmenté globalement de 14 % entre 2001 et 2011. En 2011, elles étaient générées à 44 % en Asie, à 25 % dans les deux Amériques, à 15 % en Afrique, à 12 % en Europe et à 4 % en Océanie. Pour l'essentiel, elles provenaient à 39 % du méthane issu de la digestion des ruminants, à 15 % de la consommation de carburants agricoles, à 13 % de l'utilisation

d'engrais de synthèse et à 10 % du dégagement de méthane dans les rizières. Si les émissions dues à l'utilisation d'engrais sont celles des émissions agricoles qui se sont accrues le plus vite entre 2001 et 2011 (+ 37 %), les situations sont très différentes d'un continent à l'autre : le taux d'accroissement annuel s'est élevé à 5 % en Asie et à 1,8 % aux Amériques ainsi qu'en Afrique, tandis qu'il a été quasiment nul en Europe et négatif (- 0,9 %) en Océanie.

La FAO ne livre pas d'information par pays, mais d'autres sources font état pour la France d'une baisse de 10 % des émissions agricoles de GES entre 1990 et 2012 (Rapport SECTEN – Citepa, avril 2013) et d'une baisse de 24 % des utilisations d'azote minéral sur la même période (Rapport CGAAER et CGDD, novembre 2013).

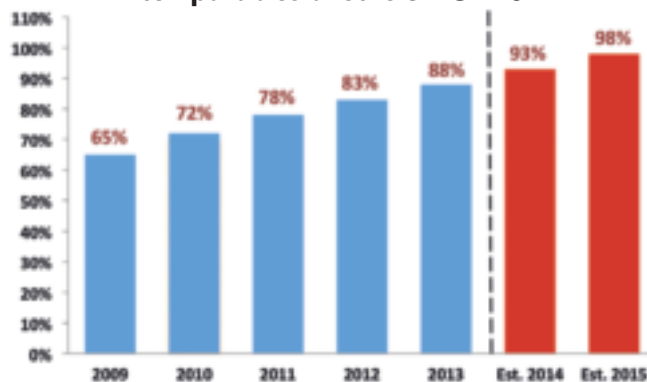
(*) Agriculture, Forestry and Other Land Use Emissions by Sources and Removals by Sinks.

LE PARC AUTO FRANÇAIS DE PLUS EN PLUS ADAPTÉ À L'ESSENCE ÉTHANOLÉE SP95-E10

Avec le renouvellement du parc automobile, les véhicules à essence qui peuvent fonctionner avec de l'essence SP95-E10 (10 % de bioéthanol) deviennent de plus en plus majoritaires en France.

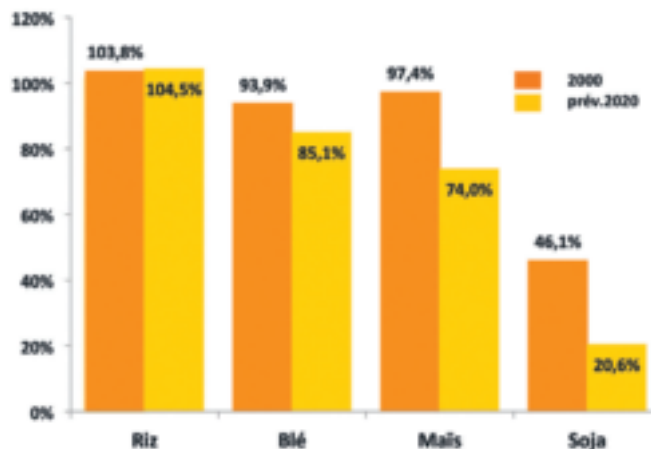
Cette progression et celle du nombre de stations-services distribuant ce carburant dans notre pays (fin 2013, 51 % du total des stations de plus 500 m³/an) ont contribué à faire passer le SP95-E10 au-dessus de 30 % de part du marché de l'essence depuis décembre dernier.

Véhicules à essence en circulation en France comparables avec le SP95-E10



Source : SNPAA

2000-2020 : LA CHINE DE MOINS EN MOINS AUTO-SUFFISANTE EN GRANDES CULTURES



Source : Centre national de la Recherche et du Développement du Conseil des Affaires d'État de la Chine

Association Générale des Producteurs de Blé
et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly,
75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB.
Reproduction autorisée avec mention de la source
BLE CONTACT-AGPB.